

Les diplômés qui reviennent dans leur département d'origine : ce que le territoire dit de l'influence d'un capital social

Arnaud Dupray and Mélanie Vignale

Volume 4, Number 2, 2019

La dimension territoriale des parcours des jeunes. Première partie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1070495ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1070495ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

ISSN

2371-3054 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dupray, A. & Vignale, M. (2019). Les diplômés qui reviennent dans leur département d'origine : ce que le territoire dit de l'influence d'un capital social. *Revue Jeunes et Société*, 4(2), 63–93. <https://doi.org/10.7202/1070495ar>

Article abstract

Le propos est d'étudier, pour la France métropolitaine, les conditions d'un retour, en début de vie active, au département de résidence au Bac, pour les jeunes l'ayant quitté au cours de leurs études supérieures. En particulier, la mobilisation d'un capital social local et la variabilité territoriale de son usage est questionnée. Les données couplées proviennent des enquêtes Génération 2004 et 2010 du Céreq et sont enrichies de données départementales concernant l'offre de formations supérieures et le dynamisme économique. Les ressorts de la mobilité d'études font l'objet de modélisations multiniveau, alors qu'un modèle Probit Bivarié avec sélection est appliqué pour la mobilité de retour. La mobilité d'études apparaît positivement liée à l'expérience passée de la mobilité résidentielle et à la dotation du département en matière d'offre de formations supérieures : les bacheliers les plus éloignés des grandes aires urbaines sont les plus mobiles. Les retours peuvent s'expliquer par des mobilités d'études plus contraintes comme cela transparaît pour les bacheliers des départements éloignés des grandes agglomérations et résidant dans des petites communes. Des indices de mobilisation d'un capital social local associé aux mobilités de retour se dégagent pour les diplômés issus de communes éloignées des grandes aires urbaines. Il s'agit plus souvent de jeunes partis moins loin et moins longtemps en accord avec l'idée qu'ils préservent ainsi plus facilement leur capital social local.



Les diplômés qui reviennent dans leur département d'origine : ce que le territoire dit de l'influence d'un capital social

Arnaud Dupray

Chargé d'études

Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq)

Chercheur associé

Aix-Marseille Université, CNRS, Lest

arnaud.dupray@cereq.fr

Mélanie Vignale

Chargée d'études

Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq)

melanie.vignale@cereq.fr

Résumé

Le propos est d'étudier, pour la France métropolitaine, les conditions d'un retour, en début de vie active, au département de résidence au Bac, pour les jeunes l'ayant quitté au cours de leurs études supérieures. En particulier, la mobilisation d'un capital social local et la variabilité territoriale de son usage est questionnée. Les données couplées proviennent des enquêtes Génération 2004 et 2010 du Céreq et sont enrichies de données départementales concernant l'offre de formations supérieures et le dynamisme économique. Les ressorts de la mobilité d'études font l'objet de modélisations multiniveau, alors qu'un modèle Probit Bivarié avec sélection est appliqué pour la mobilité de retour. La mobilité d'études apparaît positivement liée à l'expérience passée de la mobilité résidentielle et à la dotation du département en matière d'offre de formations supérieures : les bacheliers les plus éloignés des grandes aires urbaines sont les plus mobiles. Les retours peuvent s'expliquer par des mobilités d'études plus contraintes comme cela transparaît pour les bacheliers des départements éloignés des grandes agglomérations et résidant dans des petites communes. Des indices de mobilisation d'un capital social local associé aux mobilités de retour se dégagent pour les diplômés issus de communes éloignées des grandes aires urbaines. Il s'agit plus souvent de jeunes partis moins loin et moins longtemps en accord avec l'idée qu'ils préservent ainsi plus facilement leur capital social local.

Mots-clés : mobilité de retour, diplômés du supérieur, ressources locales, capital social, insertion

Postsecondary Graduates Returning to Their Home Department: Regional Bonds and the Influence of Social Capital**Abstract**

This article looks at the circumstances under which youth in metropolitan France return to the department where they completed their secondary studies, after leaving to pursue higher education. In particular, it explores the mobilization of local social capital and the variable use of this capital across different geographic areas. The pooled data set is drawn from the Céreq's Generation 2004 and 2010 surveys, along with supplementary departmental data on postsecondary educational opportunities and economic vitality. We used multi-level modelling to assess educational mobility and applied a bivariate probit model with sample selection to the process of youth returning to their home region. Educational mobility appears to be positively linked with having previously experienced residential mobility and with departments that offer a limited range of educational opportunities: secondary school graduates living furthest from large urban centres are the most mobile. Youth who subsequently return to their home department often do so because they had no choice but to move for their postsecondary studies, as in the case of individuals from small municipalities in more remote departments. There is evidence of the mobilization of local social capital by returning graduates who grew up in municipalities located far from major urban centres. These young people typically travel shorter distances for shorter periods of time, which is consistent with the idea that they can thereby better maintain their local social capital.

Keywords: return mobility, postsecondary graduates, local resources, social capital, school-to-work transition

Pour citer cet article : Dupray, A. et M. Vignale (2019). Les diplômés qui reviennent dans leur département d'origine : ce que le territoire dit de l'influence d'un capital social. *Revue Jeunes et Société*, 4 (2), 63-93. <http://rjs.inrs.ca/index.php/rjs/article/view/183/120>

1. Introduction

Il s'agit ici de s'intéresser aux conditions de mobilité(s) géographique(s) des jeunes étudiants puis diplômés du supérieur, à la fois après le baccalauréat¹, pour rejoindre un établissement d'enseignement supérieur, et au cours de leur insertion, c'est-à-dire entre le lieu où ils achèvent leurs études et le lieu de résidence trois années après. Nous portons alors plus particulièrement notre attention sur le cas des jeunes qui retournent dans le département d'obtention du baccalauréat, qu'ils avaient quitté au cours de leurs études supérieures, en abordant les déterminants de ce type de parcours.

Pour comprendre les raisons de ces mobilités de retour, nous nous appuyons sur la notion de capital social qui renvoie chez Bourdieu à ce que rapporte l'appartenance à un groupe pour ceux qui en font partie et s'y investissent de façon à établir et maintenir des relations qui seront utilisables dans le court comme le long terme (Lenoir, 2016). Pour l'objet qui nous occupe, de tenter de rattacher des mobilités de retour vers un espace territorial spécifique à la mobilisation d'un capital social, nous réduisons le cas échéant la définition de celui-ci pour le rapprocher d'un capital d'autochtonie au sens de Retière (2003), soit une sociabilité de l'ancrage qui requière nécessairement de l'ancienneté résidentielle.

Une partie de ces mobilités de retour trouverait ainsi ses déterminations dans un ancrage territorial de ressources sociales à même, notamment, de constituer une réserve d'appuis potentiels pour s'intégrer dans le monde professionnel (Forsé, 2001). Comme le soulignent Eyméoud et Wasmer (2016, p. 81), le capital social « local » apparaît comme un important déterminant des choix de mobilité à côté de ressources en formation et de la dynamique économique qui caractérisent les territoires. L'originalité par rapport aux travaux existant sur la mobilité en cours d'études (Julien, Laganier et Pougnaud, 2001; Perret, 2007; Vignale, 2016) ou lors des premières années de vie active en France (Dupray et Gasquet, 2004; Perret, 2008, Franck, Guironnet et Owen, 2017) est de privilégier à la fois la maille du département administratif alors que la plupart des études mobilisaient la région², et de considérer la taille des aires urbaines de résidence. Nos questions de recherche sont les suivantes : Comment caractériser les départements au regard des mouvements migratoires de leurs jeunes ? Quel lien peut-on établir entre les migrations pour poursuivre en études supérieures et la configuration des départements en matière de dotation en établissements d'enseignement supérieur ? Comment expliquer les parcours de départ puis de retour au département du baccalauréat ? Le soutien d'un capital social local pour aider à s'insérer sur le marché du travail peut-il être un moteur de ces migrations ?

Nous posons dans une première section le cadre théorique dans lequel s'inscrit cette recherche, notamment en revenant sur la notion de capital social, avant de développer notre démarche d'analyse et d'avancer quelques hypothèses. Les données, les indicateurs empiriques convoqués et la méthodologie sont exposés dans une deuxième

¹ Il s'agit ici du baccalauréat dans le système éducatif français (et non du baccalauréat au sens de *Bachelor*, diplôme universitaire dans le monde anglo-saxon), c'est-à-dire du diplôme de fin d'études secondaires qui autorise la possibilité de candidater à l'entrée à l'université ou à d'autres établissements d'enseignement supérieur.

² Les départements n'ont pas changé de périmètre alors que les anciennes régions ont été regroupées pour passer de 22 à 13 en France métropolitaine à partir de 2016.

section. Les résultats sont présentés dans un troisième point, d'abord à partir de statistiques descriptives et de représentations cartographiques, puis en nous arrêtant sur les déterminants de la mobilité géographique pour suivre des études supérieures avant de mettre la focale sur les déterminants de la mobilité de retour. La discussion en clôture de l'article tire les principaux enseignements de ces analyses.

2. Cadrage théorique et problématique

À l'heure où les injonctions à élever le niveau d'éducation des citoyens n'ont jamais été aussi ambitieuses – elles relèvent d'objectifs quantitatifs qui ont fait date : baccalauréat pour 80 % d'une classe d'âge dans la loi sur l'éducation de 1989, un diplôme de l'enseignement supérieur pour 50 % d'une classe d'âge dans la loi pour l'avenir de l'école de 2005, objectif dernièrement réévalué à 60 % dans le rapport sur la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur (Béjean et Monthubert, 2015) – les poursuites d'études dans le supérieur sont plus que jamais encouragées. Pour autant, la concentration de l'offre universitaire et de l'enseignement supérieur dans les grandes villes (Brutel, 2010) fait de la mobilité résidentielle un prérequis pour beaucoup de jeunes (Fabre et Pawlowski, 2019), surtout lorsque ces derniers visent un diplôme de niveau licence ou master³.

Or, les jeunes sont inégaux face à la mobilité (Berlioux et Maillard, 2019). Qu'elle implique une mobilité résidentielle ou des navettes régulières, la mobilité entraîne des coûts dont l'incidence dépend directement des ressources économiques des familles. À cette dimension économique s'ajoutent les dimensions sociales et culturelles des contextes de socialisation primaire. Le capital culturel des familles est une condition d'accès à la connaissance des parcours d'études et des débouchés professionnels auxquels ils conduisent (Payet, 2017). En effet, du degré de familiarité des parents aux rapports qu'entretient la qualification scolaire avec les niveaux d'emploi dépend la possibilité d'envisager pour leurs enfants une palette plus ou moins large de destinées éducatives, laquelle restera bien entendu aussi conditionnée par la filière suivie dans l'enseignement secondaire, les options choisies et la réussite antérieure.

2.1 La notion de capital social

En complément de ces ressources économiques et culturelles qui dépendent étroitement du cercle familial pour des lycéens existe un capital social qui, si l'on suit Coleman (1988), comprend à la fois des formes d'échange et de réciprocité basées sur des liens de confiance, des canaux d'information et des normes sociales assorties d'un contrôle social. Les liens familiaux ou d'amitié sont favorables à des relations d'entraide, de confiance, génèrent des obligations et des attentes constitutives de liens de réciprocité. À cela, s'ajoute le fait que ces liens démultiplient les sources et éventuellement les niveaux d'information mobilisables par égo. Et au niveau individuel, comme le précise Portes (1998), le réseau social, par les normes qu'il véhicule, peut exercer un certain contrôle social et prévenir des comportements erratiques tout en permettant un accès privilégié à des ressources.

³ Au niveau bac + 2, les classes de BTS (Brevet de technicien supérieur) rattachées physiquement à des lycées sont bien plus disséminées sur l'ensemble du territoire que les universités et leurs antennes.

Si Bourdieu situe le capital social dans sa théorie des champs et dans l'interdépendance entre champ et capital, et dans ce que le capital « est à la fois ce qui s'engendre dans le champ et ce qui est en jeu dans le champ » (Bourdieu, 2015, p. 520), il en fait une troisième catégorie de capital, soit « une variable collective » (Lenoir, 2016, p. 282) qui pourrait s'apparenter à un mécanisme d'usage par procuration de capitaux économique et culturel du fait de relations d'appartenance commune.

Le capital social est ainsi l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissances et de reconnaissances mutuelles (Bourdieu [1980] parle « d'interconnaissance et d'interreconnaissance ») qui dote chacun de ses membres du capital collectif issu du capital économique, culturel et symbolique possédé en propre par chaque individu et lié à l'étendue du réseau de relations assurant la connexion entre ces capitaux individuels (Bourdieu, 1986). En outre, le capital social peut exercer un effet multiplicateur sur les autres espèces de capitaux, notamment dans la mesure où il est gouverné par la logique de la connaissance et de la reconnaissance qui, matérialisée sous forme de relations, confère un crédit à celui qui s'en revendique dans les différents sens du terme : « au sens fort de confiance, de croyance de ce sur quoi on peut compter dans l'avenir à partir du présent » (Bourdieu, 2015, p. 525).

On retrouve l'idée chez Bourdieu et Coleman que cet écheveau d'interrelations amplifie les ressources dont dispose chaque agent dans la mesure où l'appartenance collective sous-jacente instaure des obligations entre les membres – ou chez Bourdieu, constitue les ressorts de stratégies d'investissement conscientes ou inconscientes des membres pour maintenir ces interrelations dans ce qu'elles portent comme usages (et bénéfices) potentiels –, par lesquelles transitent des ressources économiques, culturelles et symboliques.

À ce stade, il nous semble utile de rajouter la distinction entre deux formes de capital social, un capital social localisé qui s'entend comme un capital dont la valeur et l'utilité sont fortement dépendantes de l'espace dans lequel il se trouve et un capital social qui relève de réseaux ouverts d'appartenances qui nous relient aux autres sur des intérêts communs, que l'on songe à l'importance prise par les réseaux sociaux à l'ère du numérique. S'agissant du capital social localisé, sa constitution et sa mobilisation passent par le fait de partager un même territoire. On pourrait rapprocher ce type de capital social du capital d'autochtonie des classes populaires travaillé par Retière (2003) et Renahy (2010). Il s'agit alors de « ressources symboliques procurées par l'appartenance à des réseaux de relations localisés » qui tiennent notamment à « une notoriété acquise et entretenue sur un territoire donné » (Renahy, 2010, p. 9) et dans un espace social donné au sein duquel ces ressources sont reconnues comme légitimes (Aunis, Benet, Mège et Prat, 2016). Certes, nous nous intéressons ici aux diplômés des études supérieures, mais ceux-ci sont loin d'être homogènes objectivement et subjectivement au regard de la manière dont ils appréhendent leur avenir étudiant et éventuellement leur devenir professionnel, ce que laissent présumer par exemple les constats d'Orange (2009) dans l'étude des pratiques d'orientation en sections de technicien supérieur (STS).

Pour les économistes, la mobilité est antinomique avec le fait de disposer d'un tel capital social (David, Janiak et Wasmer, 2010), et ce, dans les deux sens : la sédentarité favorise l'investissement en capital social local et l'accumulation d'un tel capital social réduit la propension à la mobilité. Le déclin du capital social avec l'intention de mobilité et le fait que les connexions sociales diminuent avec la distance physique montrent bien que l'anticipation d'une mobilité géographique importante et durable est susceptible de peser sur l'ampleur du capital social accumulé (Glaeser, Laibson et Sacerdote, 2002). Il a été ainsi montré que l'importance et la localisation proche de son réseau d'amis réduisent la mobilité géographique d'égo (Belot et Ermisch, 2009) et que les réseaux localisés sont un levier important d'accès à l'emploi, en particulier pour les moins qualifiés et les minorités ethniques aux États-Unis (Hellerstein, McInerney et Neumark, 2011).

Reprenons à notre compte la distinction travaillée par Patulny et Svendsen (2007) (au travers des termes *bonding* et *bridging*) entre le degré d'ouverture ou d'exclusivité du réseau social, laquelle peut permettre de penser les effets de la mobilisation du capital social, selon ses formes, en lien avec la mobilité territoriale. Les liens d'attachement à la famille, un club sportif, « une bande » de quartier sont définis comme des réseaux centripètes, tournés vers l'intérieur et dont la tendance est de renforcer des appartenances exclusives et des groupes homogènes. De ce fait, un ancrage localisé de ses membres en est une condition forte. Et de la même manière, la valeur ajoutée de ce capital sera d'autant plus élevée qu'elle est amenée à se réaliser sur le même périmètre local. A contrario, on peut supposer qu'un capital social fondé sur des réseaux plus ouverts et multiples est moins dépendant, dans ses usages et retombées, de son inscription locale. En d'autres termes, la possibilité d'activation d'un capital social localisé pourrait contribuer au retour dans un espace territorial de socialisation antérieure (à l'enseignement supérieur) où le jeune dispose de ressources. À l'inverse, l'usage et la portée d'un capital social plus ouvert seraient de nature à affranchir le jeune de son ancrage géographique.

La question devient alors celle du contexte dans lequel un capital social inscrit géographiquement a plus de chance d'être mobilisé qu'un capital social dont l'usage s'abstrait de la distribution géographique des ressources qui en sont à l'origine.

2.2 Démarche d'analyse et hypothèses

Il nous semble ainsi que la notion de capital social localisé permettrait de rendre intelligibles certaines des mobilités de retour, en l'occurrence celles qui concernent des retours dans des territoires qui apparaissent peu attractifs, notamment sur le plan économique. En effet, les communes les plus éloignées des grandes agglomérations (communes isolées ou des petites et moyennes aires) sont moins poreuses à l'arrivée de populations extérieures. La communauté est davantage fermée sur elle-même et les ressources en information y sont, de ce fait, plus limitées. Ces informations sont également plus « impliquantes » qu'ailleurs, car partagées avec redondance par les membres de celle-ci – acquérant par leur « épaisseur » une quasi-force d'imposition. De l'autre côté, les grands centres urbains sont alimentés par des flux migratoires et eux-mêmes génèrent des migrations régulières vers l'extérieur, sources de renouvellement et d'enrichissement des informations détenues dans les réseaux et d'extension de

l'espace géographique sur lequel elles portent. On peut donc s'attendre à ce que les familles qui y demeurent soient plus à même de mobiliser des réseaux ouverts en complément du ou des réseaux de relations centrés sur la famille ou une appartenance plus localisée. Et ces expériences directes ou indirectes d'ouverture leur permettent d'envisager une aire de mobilité plus vaste dans les décisions à prendre pour eux-mêmes ou leurs proches.

On peut ainsi avancer que l'importance (dans tous les sens du terme) du capital social localisé s'exprimera davantage dans des départements peu denses et des communes éloignées des grands pôles urbains que dans ces derniers qui concentrent davantage de familles de catégories sociales supérieures, plus souvent en prise avec des réseaux de relations multiples et ouverts que renforce l'intensité des flux de renouvellement de la population résidente.

Il est supposé que l'accumulation d'un tel capital social fondé sur des réseaux ouverts s'enrichit avec la mobilité géographique, laquelle, comme on l'a vu, réduit les possibilités de constituer et d'entretenir un capital social localisé. La mobilité géographique, en revanche, peut elle-même se concevoir comme une retombée du capital social et culturel des familles et comme enjeu d'extension de ressources sociales et symboliques, et plutôt l'apanage des classes supérieures pour ce qui est de la mobilité internationale (Wagner, 2007). L'expérience du déplacement géographique pourrait ainsi conférer à l'individu une capacité à s'émanciper de liens d'attachement à un territoire surtout que sa répétition dans les parcours limite l'ancienneté d'inscription locale nécessaire à la construction et la mobilisation d'un capital social localisé.

On avance donc en première hypothèse que l'expérience d'une mobilité résidentielle passée, à la fois favoriserait la mobilité d'études vers le supérieur et diminuerait la propension à revenir dans son territoire d'origine, une fois ces études achevées (H1).

Si les données mobilisées ne permettront pas de jauger des contours ni du volume du capital social ou de la structure de relations auprès de laquelle un individu est susceptible de se pourvoir en capital social, il est envisageable de dégager des indices de la présence et de l'usage d'un capital social localisé au travers des effets induits sur les caractéristiques ou les comportements de ceux pouvant s'en prévaloir.

Ainsi, pour limiter l'érosion du capital social localisé en cas de mobilité, on peut supposer que ceux dont les décisions et comportements participent de l'existence de ce capital s'efforceront de limiter leur distance de migration comparativement aux jeunes qui se réclament d'un capital social plus diffus et diversifié s'alimentant à des réseaux de relations ouverts et multiples. On s'attend donc à ce que les distances de migration d'études soient plus réduites parmi les bacheliers résidant dans les communes éloignées des grands centres urbains que parmi les bacheliers des zones d'habitat dense et que la limitation de cette distance est un ingrédient de la mobilité de retour (H2).

Sous l'hypothèse d'homologie des caractéristiques des individus qui participent de la mobilisation d'un même capital social localisé quelle que soit leur trajectoire de mobilité géographique ultérieure, on peut supposer que ceux qui s'éloignent temporairement du périmètre territorial sur lequel ce capital se constitue présentent des profils socio-

éducatifs plus proches des jeunes restés sur le même territoire depuis le bac – qui y ont effectué leurs études supérieures et s'y sont insérés une fois dans la vie active – que de ceux qui ont migré pour leurs études et ne sont pas revenus s'installer dans leur département d'origine au cours des premières années de vie active (H3). Cette convergence des profils devrait être d'autant plus manifeste que l'on s'intéresse aux jeunes bacheliers habitant des aires urbaines peu denses, propices à l'activation d'un capital social localisé et dont la mobilité géographique se concevrait davantage comme un éloignement contraint annonciateur d'un retour (Hinton, 2011) – faute de disposer à proximité d'infrastructures d'enseignement adéquates – que comme une stratégie pour accéder à d'autres opportunités de mobilisation de capitaux économiques et culturels.

Enfin, nombre d'études soulignent l'importance des déterminants sociaux et notamment l'existence ou l'absence des liens à la famille et aux amis dans les mobilités géographiques (Garneau, 2003; Hazel, 2007; Dahl et Sorenson, 2010; Niedomysl et Amcoff, 2011; Rerat, 2014a), tandis que d'autres montrent que les réseaux de voisinage pour l'accès à l'emploi ou à l'éducation sont particulièrement prisés des individus les moins diplômés et de ceux résidant dans les communes rurales ou les petites villes (Forsé, 1997; Rosvall, Rönnlund et Johansson, 2018). À cet effet, on tentera d'explorer dans quelle mesure la famille ou les amis ont pu jouer le rôle de ressources sociales pour accéder à l'emploi et hypothétiquement, de manière privilégiée dans les communes situées à l'écart des grandes aires urbaines (H4).

3. Données, indicateurs empiriques et méthodologie

3.1 Données individuelles et champ d'analyse

Nous mobilisons les données de deux enquêtes Génération du Céreq, celles des cohortes de jeunes ayant terminé leurs études en 2004 (interrogés en 2007) et en 2010 (interrogés en 2013). Les échantillons sont représentatifs des primosortants de formation initiale : en 2004 comme en 2010, environ 32 800 jeunes représentatifs des 685 000 sortants en France métropolitaine ont été interrogés. Les informations recueillies vont des caractéristiques sociodémographiques des jeunes à la description de leur parcours de formation, et permettent de retracer les trois premières années de leur vie professionnelle. Par ailleurs, la localisation des jeunes au moment du bac, à la fin des études (localisation de l'établissement) et à la date d'enquête permet de distinguer les mobilités survenues en cours d'études et celles se réalisant au cours des trois premières années de vie active. La relative stabilité des mobilités d'études observées au travers des enquêtes Génération depuis 1998 (Bernela et Bonnal, 2017) nous autorise à coupler les données des deux enquêtes afin de disposer d'un effectif d'analyse suffisant pour une analyse par département.

Nous sélectionnons les sortants diplômés du supérieur, à l'exception des docteurs. Pour les parcours dans l'enseignement supérieur non couronnés par l'obtention d'un diplôme, il est difficile d'apprécier le nombre d'années d'études réellement suivies avant l'abandon, ce qui génère un biais dans l'occurrence et la mesure de la mobilité comparativement aux sortants diplômés. Les diplômés de doctorat ont été exclus car, d'une part, il est délicat de séparer ce programme d'études d'une première expérience

professionnelle notamment pour les étudiants financés et donc mobilité d'études et mobilité professionnelle deviennent plus indistinctes. D'autre part, la localisation de l'établissement de fin d'études risque davantage de n'entretenir aucun rapport de proximité géographique avec le ou les lieux de résidence où l'étudiant a conduit son travail de thèse, comparativement aux autres diplômes. Sont également écartés de l'analyse les jeunes ayant passé leur bac ou terminé leurs études dans un département d'outre-mer (DOM)⁴.

Enfin sont exclus les individus n'ayant jamais occupé d'emploi au cours des trois premières années suivant la fin de leurs études dans la mesure où c'est bien le rapport entre mobilité géographique et début dans la vie professionnelle qui est au cœur du propos. L'échantillon final porte donc sur environ 25 100 jeunes diplômés en 2004 ou 2010 de niveau bac + 2 à bac + 5, résidant dans un département de France métropolitaine au moment du bac et à la fin de leurs études et ayant occupé au moins un emploi au cours des trois ans consécutifs à la fin des études.

3.2 L'approche géographique de la mobilité

Grâce aux informations géographiques sur les communes de résidence et de fin d'études, des distances ont pu être calculées avec le distancier Metric conçu par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) (en particulier des distances entre communes de résidence au bac et de l'établissement de sortie⁵). Elles permettent d'affiner la notion de changement de département, en fixant des seuils minimums au-delà desquels on considérera que le jeune a effectué une mobilité d'études au sens où celle-ci a impliqué avec une forte probabilité un changement de résidence. La mobilité d'études sera alors définie par la non-coïncidence entre département du bac et département de fin d'études et une distance séparant le domicile au bac et l'établissement de sortie dépassant 80 km (définition B) ou un seuil plus restrictif avec une distance en temps d'une heure, vingt minutes (1 h 20) (définition C)⁶. Une fois cette mobilité d'études actée, résider au moment de l'enquête dans le même département que celui de résidence au bac atteste d'une mobilité de retour dans le département d'origine.

Si la maille choisie pour cette analyse est le département, précisons qu'un traitement spécifique a été appliqué aux départements d'Île-de-France qui ont fait l'objet d'un regroupement dans une seule et même unité⁷. En effet, compte tenu de la densité des transports urbains en région parisienne, les changements de département repérés n'impliquent que rarement une mobilité résidentielle (il s'agit plutôt de navettes quotidiennes). Les départements corses ont également été fusionnés en un seul pour disposer d'un effectif suffisant, mais aussi pour ne pas traiter de la même manière des

⁴ En effet pour ces derniers, la question de la mobilité d'étude vers un autre département n'a pas les mêmes présupposés que pour les jeunes métropolitains.

⁵ Il s'agit de distances routières, en kilomètres ou en minutes (en heures creuses).

⁶ À noter que l'enquête ne permet pas de repérer l'ensemble des mobilités, puisque les jeunes ne sont observés qu'à trois dates (cf. supra). Les mobilités survenues entre ces dates ne sont pas captées, par exemple un jeune qui aurait résidé dans plusieurs départements entre sa sortie d'études et la date d'enquête.

⁷ Soit les départements 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95, 77.

mobilités entre Corse-du-Sud et Haute-Corse et des mobilités vers le continent : toute mobilité d'études vers le continent sera considérée comme franchissant le seuil de 80 km (ou 1 h 20).

Afin de compléter l'approche territoriale, l'utilisation du zonage en aires urbaines de l'Insee (Brutel et Levy, 2011) se combine à l'entrée par les départements pour prendre en compte le type de commune de résidence au bac. La nomenclature initiale en neuf classes a été modifiée pour aboutir à trois grandes catégories : au sein des grandes aires urbaines, nous isolons celles de plus de 500 000 habitants (Paris et 16 grandes aires de province⁸) dans une première catégorie que nous qualifions de très grandes aires urbaines (TGAU). La deuxième regroupe les grandes aires urbaines secondaires de moindre importance et les communes multipolarisées de ces aires (GAUS). Enfin, les communes isolées, petites ou moyennes aires (CIPM) qui regroupent les petits pôles et leur couronne, les moyens pôles et leur couronne, les communes multipolarisées de ces pôles et enfin les communes isolées, forment la troisième catégorie. Ce découpage permet de préciser la maille départementale en identifiant à quel type d'espace se rattache la commune de résidence au bac. Ainsi, deux bacheliers d'un même département pourront être rattachés à des types d'espaces distincts, puisque les aires urbaines recouvrent rarement l'intégralité des départements.

3.3 Les indicateurs empiriques

Les variables explicatives se scindent en plusieurs catégories : celles qui permettent de tester les hypothèses et consistent à approximer l'usage individuel d'un capital social plus ou moins localisé; les variables individuelles secondaires susceptibles de peser sur les processus de mobilité en présence; les variables de contexte départemental chargées de spécifier les dynamiques éducatives (dans l'enseignement supérieur) et économiques propres aux territoires.

S'agissant des premières, la mobilité géographique passée est captée via l'information sur un changement de département de résidence entre la sixième et le baccalauréat.

Les indices de l'activation d'un capital social localisé se rapportent pour l'essentiel aux canaux d'information utilisés pour intégrer l'emploi, qu'il s'agisse du premier emploi obtenu après la sortie des études ou de l'emploi occupé au moment de l'enquête⁹. On sait en effet que les liens « forts » et « faibles » (Granovetter, 1974) sont de bons leviers d'accès à l'emploi même si leur mobilisation bénéficierait davantage aux caractéristiques non pécuniaires du poste obtenu qu'aux gains monétaires associés (Franzen et Hangartner, 2006).

La connaissance d'une personne travaillant dans l'entreprise avant d'y être embauché, grâce à des amis ou de la famille, constitue un premier indicateur. Le fait d'avoir été informé de l'opportunité d'embauche par relations constitue un deuxième indicateur d'activation du capital social dans le processus d'insertion professionnelle.

⁸ Lyon, Marseille – Aix-en-Provence, Toulouse, Lille, Bordeaux, Nice, Nantes, Strasbourg, Grenoble, Rennes, Rouen, Toulon, Douai-Lens, Montpellier, Avignon, Saint-Étienne.

⁹ Compte tenu de la mesure de la mobilité qui s'appuie sur la résidence occupée à l'enquête, les indicateurs relatifs au dernier emploi sont privilégiés.

En parallèle de ces indicateurs, les contextes sociaux et culturels dans lesquels ont été socialisés les jeunes sont saisis au travers de deux variables : l'origine sociale des parents qui s'appuie sur le recueil de leur situation par rapport à l'activité et au type d'emploi occupé au moment où le jeune achève ses études¹⁰ et l'origine étrangère des parents – via le recueil des nationalités. Ces dimensions sont censées donner à voir le type de réseaux et de ressources plus ou moins ouverts auxquels peuvent potentiellement avoir accès les enfants. On sait qu'une origine sociale modeste contribue à limiter les ambitions d'études dans l'enseignement supérieur (Maroy et Van Campenhoudt, 2010; Guyon et Huillery, 2014). Avoir un ou deux parents de nationalité étrangère laisse aussi supposer une plus grande distance culturelle aux rouages du système éducatif français (Ichou, 2018).

Les variables individuelles secondaires prises en compte dans les modélisations sont : le sexe, la série du bac, l'obtention d'une mention, l'expérience d'un emploi régulier en cours d'études, le niveau d'études supérieures terminal (pour la mobilité de retour), le fait d'avoir obtenu son diplôme terminal par la voie de l'apprentissage, la cohorte d'appartenance. Par ailleurs, la question de l'incertitude sur les compétences des candidats étant centrale en début de vie professionnelle (Lizé et Rieucan, 2018), un indicateur précisant si le jeune avait déjà travaillé avant la fin de ses études dans l'entreprise qui l'emploie, que cette expérience résulte d'un cycle d'apprentissage, d'un stage, d'un emploi régulier ou d'un « petit boulot », est intégré.

En nous appuyant sur l'information relative au mode d'habitation un mois après la fin des études (chez les parents, en couple ou seul), on verra si une mise en couple est positivement associée à un retour durable dans le département d'origine, suggérant que des ressources affectives et éventuellement économiques ont motivé, ou tout du moins valorisé ces retours. On pourra aussi s'interroger sur la résidence au domicile parental, laquelle représente une aide en nature pour le jeune qui débute dans sa vie active.

Précisons qu'il est procédé ici à la mise en évidence de corrélations par le biais de modèles descriptifs et non causaux puisque les indicateurs mobilisés, pour la plupart ex post, ne permettent pas de rendre compte de leur nature déterminante ou non dans les décisions de mobilité.

S'agissant des variables de contexte départemental, elles sont extraites d'autres sources statistiques que les enquêtes Génération. Pour ce qui est de l'offre de formations, les fichiers Insee-DEPP (Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance) fournissent le nombre d'admis au baccalauréat dans les trois séries et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) diffuse les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et formations de l'enseignement supérieur¹¹. Ces données permettent d'estimer l'offre départementale de formation supérieure (approchée par le nombre d'inscrits en 1^{re} année). À partir des taux de

¹⁰ La caractéristique de formation initiale des parents n'est pas retenue, car l'information est manquante dans l'enquête Génération 2004.

¹¹ Données de l'Atlas régional des étudiants du supérieur qui présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports.

poursuite vers le supérieur par série du bac (DEPP, 2009) et des effectifs de bacheliers, on calcule, par département, un effectif théorique de bacheliers poursuivant dans le supérieur.

Le rapport de l'offre estimée en 1^{re} année de formation supérieure à l'effectif théorique de bacheliers poursuivant dans le supérieur nous donne un indicateur de « potentiel d'offre ». Celui-ci s'interprète sur la base d'une référence à 1 et donne à voir des départements excédentaires ou « d'immigration » (ratio > 1), c'est-à-dire qui accueillent davantage d'étudiants que leur production de bacheliers en génère, et inversement, des départements déficitaires (ratio < 1), donc d'émigration de leurs bacheliers vers d'autres départements pour la poursuite d'études. À côté de cet indicateur purement quantitatif, les données du MESRI permettent également de comptabiliser les divers types de formations proposées dans chaque département (entre autres, Licence-IUT, Universités de technologie, Classes préparatoires aux grandes écoles, BTS, écoles paramédicales, écoles d'art, autres écoles).

Les données économiques utilisées (taux de pauvreté, revenu médian, etc.) des départements proviennent de l'Insee. Un indicateur de densité en emplois des départements est aussi élaboré à partir des estimations de taux de chômage et d'emplois localisés. Ces dimensions sont rapportées aux départements des établissements de fin d'études. Toutes ces données de contexte sont dupliquées pour s'adapter à chacune des deux Générations : pour la Génération sortie en 2004 (2010), nous mobilisons des données millésimées 2001 (resp. 2007) en ce qui concerne l'offre de formation, et 2004 (resp. 2010) pour les variables économiques, lesquelles ne sont convoquées que pour l'analyse de la mobilité de retour.

3.4 Méthodes d'estimations

Sur le plan méthodologique, après quelques éclairages d'analyses descriptive et cartographique, une approche multiniveau est appliquée pour modéliser la mobilité d'études (Raudenbush et Bryk, 2002; Courgeau, 2004). Elle permet notamment de décomposer la variance entre ce qui relève des différences de comportements entre individus au sein d'un département et ce qui relève de différences entre départements. Des spécifications logistiques sont retenues en accord avec la forme discrète de la variable dépendante. Pour estimer les déterminants de la mobilité de retour, laquelle est conditionnelle au fait d'avoir connu un changement de département, une modélisation de type probit bivarié avec sélection (Van de Ven et Van Praag, 1981) ou probit bivarié censuré est employée. En outre, ce type de modèle permet de contrôler la dépendance potentielle entre les deux mobilités au regard des caractéristiques non observées pouvant affecter conjointement la migration d'études et la mobilité de retour au département d'origine (annexe 1).

4. Résultats

4.1 Analyses descriptives et cartographiques

4.1.1 Les mobilités d'études

Parmi les jeunes bacheliers des Générations 2004 et 2010¹², la part de ceux considérés comme mobiles en cours d'études supérieures varie sensiblement selon que l'on retient une définition plus ou moins restrictive de la mobilité. Selon l'acception la plus large, où le changement de département équivaut à la mobilité, un jeune sur deux est mobile (tableau 1). L'ajout de la condition d'un seuil de distance au moins égal à 80 km réduit cette part de jeunes mobiles à 42 %, voire à 36 % en considérant alternativement un temps de trajet routier supérieur à 1 h 20.

De plus, la mobilité est plus fréquente avec l'éloignement vis-à-vis des grandes aires urbaines. La part des bacheliers originaires de l'aire urbaine parisienne, partis étudier hors Île-de-France¹³ et à plus de 80 km de leur adresse au bac est de 19 %, alors que cette mobilité concerne environ 56 % des jeunes originaires d'une commune isolée, petite ou moyenne (CIPM). Cela tient au phénomène de métropolisation, qui induit notamment une concentration de l'offre de formations supérieures au sein des grandes métropoles, approchées ici par les aires urbaines. Les figures 1 et 2 en offrent une illustration. La confrontation du taux de mobilités d'études et du potentiel d'offre de formations supérieures à l'échelle des départements donne à voir le lien inverse entre étendue de l'offre et mobilité¹⁴. Les départements dont l'offre apparaît comme la plus abondante au regard du nombre de bacheliers (Haute-Garonne, Rhône, Hérault, Meurthe-et-Moselle, Gironde, etc.) présentent des taux de bacheliers mobiles généralement plus faibles qu'ailleurs. Il s'agit le plus souvent de départements abritant l'une des principales aires urbaines. Inversement, des départements peu dotés en établissements d'enseignement supérieur présentent des taux de bacheliers mobiles supérieurs à 70 % : c'est le cas notamment des Côtes-d'Armor, de l'Aude, de l'Indre, de la Dordogne, de l'Aveyron, ou de départements alpins (Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes), soit des départements moins urbanisés.

En dehors de l'aire parisienne, qui exerce une force de rappel pour six jeunes sur dix qui l'ont quittée pour leurs études supérieures, les taux de retour dans le département d'origine varient peu en fonction du type d'aire de résidence au bac (tableau 1). Si les bacheliers des grandes aires urbaines sont moins souvent mobiles en cours d'études, on observe en revanche que les distances qu'ils parcourent en cas de mobilité (au sens de la définition B) sont bien plus importantes que pour les bacheliers des autres types d'espaces. Au départ de l'aire urbaine parisienne ou d'une des principales agglomérations de province, la distance moyenne couverte est de 438 km, contre 321 km pour les bacheliers des aires secondaires (GAUS) et 288 km pour les bacheliers

¹² Rappel du champ : jeunes sortis diplômés du supérieur (hors docteurs) et ayant occupé au moins un emploi au cours des trois premières années suivant la fin des études et résidant en France métropolitaine.

¹³ Dans le cas de Paris et de la Corse, où les départements ont été fusionnés, la mobilité concerne donc ceux qui ont quitté leur région et non le département.

¹⁴ Le coefficient de corrélation linéaire entre les deux variables est significatif et s'établit à -0,58.

des plus petites aires (CIPM)¹⁵. Ces distances moyennes sont plus réduites¹⁶, respectivement de 397, 254 et 250 km pour les jeunes qui reviennent dans leur département d'origine, une fois entrés dans la vie active.

Tableau 1. Mobilités d'études et de retour selon le type d'espace de résidence au bac

%	Mobilité d'études au sens d'un ...			Taux de retour (§) selon B
	... changement de département	... changement de département + seuil de 80 km	... changement de département + seuil de 1h20	
	A	B	C	
Aire urbaine de Paris	21*	19	18	60
Principales aires urbaines de province (16)	42	35	31	37
Autres GAU et communes multipolarisées des grandes aires (GAUS)	62	51	42	34
Communes isolées, petites ou moyennes (CIPM)	70	56	50	37
Ensemble	51	42	36	37

(§) : parmi les mobiles pendant leurs études

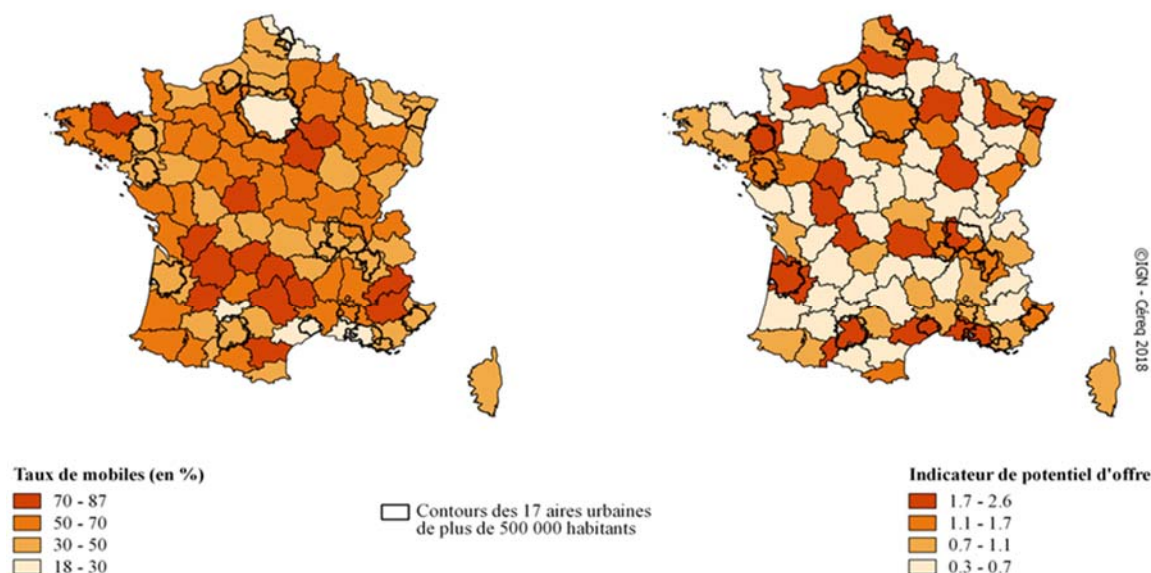
Source : Enquêtes Génération 2004 et 2010, Céreq

Champ : jeunes diplômés du supérieur (hors docteurs), et ayant occupé au moins un emploi au cours des trois ans suivant leur fin d'études, hors DOM (483 000 jeunes).

Lecture * : 21 % des résidents de l'aire urbaine de Paris au moment du bac ont poursuivi des études supérieures dans un autre département.

¹⁵ La moyenne de 438 km est significativement différente des deux autres moyennes au seuil de 5 % d'erreur, mais les distances moyennes entre GAUS et CIPM ne diffèrent pas significativement entre elles à ce seuil.

¹⁶ Mais différences non significatives avec les précédentes au seuil de 5 %. Seuls les bacheliers des GAUS de retour ont une distance moyenne inférieure à la précédente (l'ensemble des mobiles pour leurs études) au seuil de 10 % d'erreur.

Figures 1 et 2. Mobilités d'études* et potentiel d'offre de formation supérieure

*(distance entre lieu de résidence au bac et établissement de fin d'études > 80 km)

Carte de gauche – Source : Enquêtes Génération 2004 et 2010, Céreq; Champ : jeunes diplômés du supérieur (hors docteurs), et ayant occupé au moins un emploi au cours des trois ans suivant leur fin d'études, hors DOM (483 000 jeunes).

Carte de droite – Source : Atlas régional des étudiants du supérieur, 2007, MESRI.

Ce constat apporte un début de confirmation à l'hypothèse 2, selon laquelle les bacheliers des espaces les moins urbanisés, censés être plus enclins à développer un capital social local, partiraient moins loin et moins longtemps, afin de le préserver via la possibilité d'allers et retours plus fréquents avec leur territoire d'origine.

Ainsi, à l'aune des bacheliers de retour par rapport à l'ensemble des mobiles pour leurs études, on retrouve une proportion relative plus forte de diplômés d'un cursus d'enseignement supérieur court (au maximum 3 ans d'études post-bac) au sein des petites communes (CIPM) qu'au sein des principales aires urbaines (TGAU) : leur taux parmi les retours est de 70 % contre 55 % au départ (les bacheliers mobiles pour leurs études) dans les premières alors que les taux correspondants sont respectivement de 38 et 34 % dans les secondes.

4.1.2 Des départements inégaux en matière de retours

Si on rapporte les flux de retour à l'ensemble des mobiles partis de leur département de résidence au bac pour obtenir un diplôme d'enseignement supérieur, un fort contraste émerge entre les départements en faible capacité de faire revenir leurs diplômés et les départements auxquels leurs diplômés semblent le plus attachés (figure 3).

Par ordre décroissant d'importance des retours, derrière l'Île-de-France avec 63 % de retours, viennent le Bas-Rhin et la Savoie avec des taux aux alentours de 54 %. La densité d'emplois en région parisienne de même que le dynamisme de l'emploi transfrontalier avec l'Allemagne pour le Bas-Rhin et la Suisse pour la Haute-Savoie contribuent sans doute à l'importance de ces retours.

Arrivent ensuite des départements comme la Haute-Garonne (46 %) dont l'aire toulousaine se classe parmi les aires urbaines les plus dynamiques en termes d'emplois depuis le début des années 2000 (Lainé, 2017), ou des départements frontaliers comme le Haut-Rhin, le Doubs, la Moselle. À l'autre extrémité du spectre, on trouve des départements où moins d'un quart des diplômés reviennent. Il s'agit de départements situés dans l'aire d'attraction de la région parisienne comme le Calvados, l'Eure ou l'Orne et de départements limitrophes de départements attractifs : la Meurthe-et-Moselle qui subit l'attractivité de l'aire strasbourgeoise ou le Tarn dans la gravité de l'aire toulousaine. Mais c'est le cas aussi de la Côte d'Or qui se situe au centre d'un triangle dont les agglomérations de Paris, Strasbourg et Lyon forment les trois pôles.

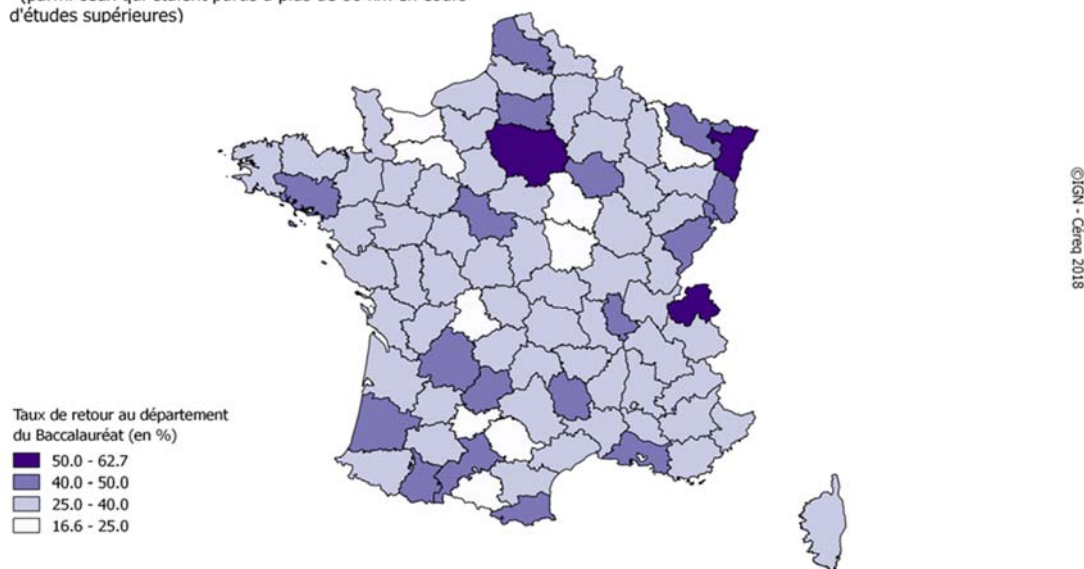
Cette approche géographique des retours montre ainsi clairement qu'en volume, les flux de retour de ces jeunes diplômés semblent être reliés pour partie à la dynamique économique des territoires d'origine. Reste une partie non négligeable de mobilités de retours qui concernent des territoires exempts de cette dynamique et dont les ressorts doivent être recherchés ailleurs.

4.1.3 Des profils socio-éducatifs comparables entre les diplômés de retour et ceux restés au pays ?

Les jeunes diplômés du supérieur, après avoir été mobiles en cours d'études, ont ensuite pu s'insérer dans le département de fin d'études, revenir au département du bac ou encore effectuer une mobilité vers un autre département que celui d'origine. Nous pouvons donc comparer les mobilités de retour qui concernent un peu moins de 16 % de l'ensemble des diplômés, d'une part à leurs homologues mobiles pendant leurs études, mais qui ne sont pas revenus dans leur département de résidence au bac dans la phase d'insertion professionnelle (26 %), d'autre part, à ceux restés¹⁷ dans leur département d'origine à la fois pour leurs études et dans la phase d'insertion (40 %). Il ne sera pas fait mention par la suite du reliquat, c'est-à-dire des 18 % de diplômés qui n'ont quitté leur département du bac qu'à la fin de leurs études pour s'insérer ailleurs.

¹⁷ Le maintien est mesuré à l'aune des informations disponibles sur le département de l'établissement de fin d'études et de la résidence occupée à l'enquête.

*(parmi ceux qui étaient partis à plus de 80 km en cours d'études supérieures)



Champ : jeunes diplômés du supérieur (hors docteurs) ayant occupé au moins un emploi au cours des trois ans suivant leur fin d'études, hors DOM et ayant effectué une mobilité en cours d'études (202 000 jeunes).

Si une part significative des mobilités de retour résulte de mobilités d'études contraintes rendues obligatoires par l'absence d'établissement proche du lieu de résidence correspondant à l'orientation souhaitée, on devrait pouvoir mettre à jour des ressemblances entre les diplômés de retour et ceux restés au pays. Et sous l'hypothèse que les jeunes restés au pays ont pu davantage faire appel à un capital social localisé pour s'insérer, des caractéristiques observables semblables laisseraient présumer des usages semblables des sociabilités liées à l'ancrage territorial. Cette configuration de proximité dans les profils a donc d'autant plus de chance de se vérifier que l'on considère des communes de petite taille (CIPM) et des départements à l'écart des principales aires urbaines, soit des départements qui n'en contiennent pas ou non limitrophes des départements qui les intègrent – cas des départements peu densément peuplés du centre de la France comme l'Indre, le Cher, la Creuse, la Vienne, etc. ou du Massif central (Cantal, Lozère) auxquels s'ajoutent des départements de montagne : Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales, Jura, Doubs, Ardennes. Cette caractérisation rassemble 29 départements parmi les 88 que compte notre champ¹⁸.

¹⁸ L'Île-de-France valant un département de même que la Corse avec les regroupements opérés.

Le tableau 2, qui décline certaines caractéristiques selon le parcours de mobilité (ou d'immobilité) des jeunes pour ceux qui résident dans des petites communes des départements « périphériques », illustre bien cette proximité entre diplômés de retour au pays et leurs condisciples restés sédentaires par rapport à ceux partis pour leurs études supérieures et qui se sont insérés dans un autre département que celui d'origine.

Il en est ainsi pour les proportions de ceux dont le père est cadre, dont la mère est cadre, qui ont obtenu une mention au bac, enfin un bac dans une série technologique. On ne retrouve pas ces proximités pour les jeunes de départements plus urbanisés ou habitant dans de grandes aires urbaines de ces départements (GAUS). On remarque même que parmi les jeunes de ces territoires, les mobiles durant leurs études, qu'ils reviennent ou non au moment de l'insertion, ont des profils de caractéristiques comparables relativement aux sédentaires.

Tableau 2. Caractéristiques sociales et scolaires des jeunes selon leur parcours de mobilité – jeunes résidant dans des communes isolées de départements périphériques

	Part de jeunes...			
	... dont le père est cadre	... dont la mère est cadre	... avec un baccalauréat technologique	... avec un baccalauréat obtenu avec mention
Aucune mobilité	10,0	5,7	43,7	32,5
Mobilité d'étude suivie de retour	10,9 (a)	8,8 (a)	33,0 (a)	36,5 (a)
Mobilité d'étude non suivie de retour	24,6	17,2	20,8	46,8

Source : Enquêtes Génération 2004 et 2010, Céreq

Champ : jeunes diplômés du supérieur (hors docteurs) et ayant occupé au moins un emploi au cours des trois ans suivant leur fin d'études, hors DOM, et s'inscrivant dans l'un des trois parcours types (définition B, seuil de 80 km). Jeunes résidant au moment du bac dans des petites communes (CIPM) de départements éloignés des grandes aires urbaines, soit 20 000 jeunes.

Tests de χ^2 pour chaque indicateur en colonne pris séparément tous significatifs. (a) : Tests d'égalité des proportions avec la non-mobilité tous rejetés et tous significatifs avec les diplômés en mobilité d'études sans retour sauf pour la dernière colonne (mention au bac), le test d'égalité n'étant rejeté qu'à un seuil d'erreur tout juste supérieur à la barre des 5 %.

Les jeunes diplômés des territoires à l'écart des grands pôles urbains, socialisés dans des environnements à dominante rurale et inscrits dans des parcours de retour partagent des conditions sociales et scolaires qui les rapprochent de ceux demeurés dans le même département tout au long de la phase d'études et d'insertion. Cette similitude laisserait supposer que ces jeunes pourraient disposer d'un capital d'autochtonie qui a pu jouer dans leur démarche de retour. À l'opposé, ceux issus des mêmes territoires, mais qui ne reviennent pas dans leur département d'origine, apparaissent mieux armés socialement et culturellement au vu des indicateurs retenus dans le tableau 2.

4.1.4 Les retours au département du bac : les liens avec le capital social et le territoire d'origine

Parmi les deux indicateurs retenus pour approximer la mobilisation d'un capital social en matière d'accès à l'emploi, le plus discriminant pour comprendre les retours s'avère la connaissance d'un salarié de l'entreprise par la famille ou des relations avant d'y être embauché. Les écarts sur cet indicateur entre les diplômés de retour et ceux qui s'insèrent ailleurs sont significatifs dans la catégorie des communes isolées, petites ou moyennes (CIPM) et dans celle des grandes aires urbaines secondaires (GAUS). En revanche, la différence non significative dans les très grandes aires urbaines (TGAU) infirme l'idée de l'usage d'un capital social localisé dans ces espaces – au sens de l'indicateur ici testé.

La connaissance de l'embauche par relation (second indicateur) ne distingue significativement que les résidents de la première catégorie d'aires urbaines (CIPM) : près de 26 % des diplômés de retour le déclarent contre moins de 18 % des diplômés s'insérant ailleurs. Enfin, les tests de χ^2 mettent en évidence que c'est pour le premier indicateur et les diplômés de retour dans leur département d'origine qu'on observe véritablement des écarts de situation selon la catégorie d'aire urbaine d'appartenance.

Ces constats tendent à s'accorder avec notre hypothèse 4 que c'est bien dans les territoires les plus à l'écart des grandes aires urbaines que jouerait le plus fortement la mobilisation d'un réseau social localisé constitué de liens forts pour les diplômés qui retournent y travailler et s'y installer. Reste à confirmer ces résultats dans un modèle qui permet d'explorer plus avant les liens entre mobilité de retour et ces indicateurs en raisonnant à caractéristiques sociales et scolaires des jeunes identiques.

Tableau 3. Indices de capital social et mobilité de retour par catégories d'aires urbaines

<i>Parmi les mobilités d'études au sens de la définition B</i>				
<i>Indices de mobilisation d'un capital social</i>	Connaissance d'un salarié qui travaillait (employeur actuel) par la famille ou des amis		A eu connaissance de l'embauche par relation (employeur actuel)	
<i>Mobilité de retour</i>	Oui	Non	Oui	Non
Très grandes aires urbaines (TGAU)	18,5	15,0	22,3	19,5
Autres GAU et communes multipolarisées des grandes aires (GAUS)	20,6 **	14,7 **	23,6	20,8
Communes isolées, petites ou moyennes (CIPM)	22,5 ***	12,4 ***	25,9 **	17,5 **
Test du χ^2	5 %	NS	NS	NS

Source : Enquêtes Génération 2004 et 2010, Céreq

Champ : jeunes diplômés du supérieur (hors docteurs), ayant occupé au moins un emploi au cours des trois ans suivant leur fin d'études, hors DOM et effectué une mobilité en cours d'études (202 000 jeunes).

Tests d'égalité des proportions entre mobilités de retour et de non-retour par catégorie d'aires urbaines en ligne. ** $p < 0.05$; *** $p < 0.01$; non significatif en l'absence d'étoiles.

N.B : Les tests du χ^2 donnent la significativité de l'association entre les catégories d'aires urbaines et la variable en colonne en fonction de l'existence ou non d'une mobilité de retour.

4.2 Les ressorts de la mobilité dans l'enseignement supérieur

Les analyses qui suivent tenant compte des différences de caractéristiques et de situations entre individus permettent d'affiner les diagnostics précédents posés sur les variables géographiques (tableau 4). Un premier modèle sans explicative montre une valeur du coefficient de corrélation intraclasse ρ de 12 % pour la définition B de la mobilité et le seuil de 80 km. En d'autres termes, 88 % de la variance observée relève de variations de mobilité entre individus au sein d'un même département et 12 % de celles existant entre départements.

Intéressons-nous d'abord aux variables d'intérêt, à savoir les variables géographiques et d'origine (sociale et étrangère). Rappelons que les effets individuels représentés dans le tableau 4 sont des effets estimés en moyenne à l'échelle d'un département. Ces effets moyens dépendent alors de la distribution des individus dans l'ensemble des départements analysés et se retrouvent donc tirés par les départements les plus densément peuplés et contribuant de manière importante à la « production » de bacheliers.

L'expérience d'une mobilité géographique entre la sixième (classe par laquelle débute le cycle d'enseignement secondaire après l'école primaire) et le bac a bien l'effet positif escompté sur la probabilité d'opérer une autre mobilité de ce type pendant son cursus d'études supérieures. Cet effet de levier de la mobilité géographique passée pourrait avoir plusieurs ressorts : cette expérience de la mobilité serait le signe d'une appartenance de la famille aux couches aisées de la société disposant d'un capital culturel conséquent ; une familiarité à la mobilité géographique pourrait alimenter une forme de capital spatial au sens des géographes, soit une aisance à se déplacer dans l'espace pour saisir des opportunités ailleurs et étendre ses champs d'action et d'intérêt ; de moindres possibilités d'accumuler un capital social local en raison d'une arrivée récente sur le territoire de la commune de résidence au bac, comparativement aux autochtones. Par ailleurs, cette expérience « primaire » de la mobilité constitue un frein à la mobilité de retour dans son département de résidence au bac comme le montre le tableau 5. Ces constats confirment donc les relations d'incidence formulées dans l'hypothèse 1.

La propension à migrer pour ses études supérieures apparaît moindre pour les jeunes dont les parents (au moins un) sont de nationalité étrangère. Le repérage des origines culturelles à partir des niveaux d'études parentaux – seulement repérables dans l'enquête Génération 2010 – montre que ces jeunes disposent d'un moindre capital culturel : écarts de 8 à 12 points de pourcentage (selon le cas du père ou de la mère) de la part possédant un diplôme d'études supérieures par rapport aux autres bacheliers. Ces parents sont aussi quasiment moitié moins nombreux à occuper un emploi de cadre que les Français. Un manque de « capital informationnel » (Bourdieu, 2016, p. 246) de ces familles recouvrant dans un même ensemble des ressources culturelles et économiques plus limitées et la possibilité corrélative d'un déficit relatif d'informations sur le système d'enseignement supérieur est susceptible d'expliquer cette observation.

Les signes de la réussite scolaire (bac dans une série générale, mention) comme ceux manifestant les ressources économiques et sociales des familles : parents cadres ou indépendants, participent fortement de la mobilité géographique des jeunes bacheliers durant leur poursuite d'études supérieures¹⁹.

Indépendamment des dotations scolaires et familiales, les environnements de résidence influencent la probabilité de migrer lors de la poursuite d'études dans le supérieur. Habiter dans un département à l'écart des départements les plus densément peuplés et résider dans une commune appartenant à une aire urbaine secondaire ou bien à une commune isolée, petite ou moyenne, élèvent significativement les chances de finir ses études supérieures dans un autre département, et ce, alors même que l'on contrôle le potentiel d'offre de places du supérieur dans le département. L'incitation à la mobilité est ainsi fortement réduite par l'aubaine que représente un excédent de places dans l'enseignement supérieur par rapport au volume de bacheliers produit dans le département alors que la diversité des établissements proposés s'avère sans incidence²⁰.

Parmi les autres caractéristiques individuelles retenues, signalons les effets opposés du fait de préparer un diplôme du supérieur par la voie de l'apprentissage (associé positivement à la mobilité d'études) et d'avoir occupé un emploi régulier en parallèle de ses études (corrélé négativement à la mobilité). Il se peut que ce dernier ait été obtenu par l'entremise d'un capital social local, la chance d'accéder à un emploi régulier apparaissant plus incertaine avec le changement de département. En revanche, une fois le jeune parti dans un autre département pour y terminer ses études supérieures, le fait de bénéficier d'un emploi régulier en parallèle n'incite pas au retour dans son département d'origine lors des premières années de vie active (tableau 5). Il en est de même pour les diplômés par l'apprentissage dont une partie peut être recrutée par leur entreprise de formation²¹.

¹⁹ Notons que le niveau d'ambition dans le supérieur fortement corrélé à la réussite dans les études secondaires augmente mécaniquement l'éventualité d'une mobilité interdépartementale – que l'on songe aux mobilités entre la licence et le programme de master souhaité, pas forcément disponible dans la première université, ou l'accès à une grande école éloignée après des classes préparatoires suivies dans un lycée local.

²⁰ Remarquons que selon les spécifications, la valeur de ρ_H perd entre 3 et 4 points entre le modèle vide et les résultats exposés dans le tableau 4, signifiant que les dimensions prises en compte au niveau du contexte du département n'épuisent pas, tant s'en faut, l'ensemble des déterminations possibles liées à des propriétés de l'aire départementale et susceptibles d'interférer avec les décisions de mobilité d'études.

²¹ L'ensemble de ces interprétations, à partir des résultats du tableau 4, resterait valable si on utilisait une mesure plus restrictive du changement de département comme celle de la définition C.

Tableau 4. Déterminants de la mobilité d'études

Mobilité d'études	(1)	(2)	(3)
Mesure de la mobilité, définition	B	B	B
Variables individuelles			
Constante	0,151	-0,179	-0,367
Femme	-0,438***	-0,423***	-0,423***
Expérience prof. régulière durant les études	-0,177***	-0,175***	-0,175***
Mention au bac	0,564***	0,552***	0,552***
Série du bac (général en réf.)			
Technologique	-0,856***	-0,817***	-0,817***
Professionnel	-1,058***	-0,996***	-0,997***
Autre (Agri., BP...)	-1,673***	-1,654***	-1,657***
Un ou deux parents de nationalité étrangère	-0,336***	-0,302***	-0,301***
Mobilité entre 6 ^e et bac (a)	0,386***	0,345***	0,345***
Diplôme par l'apprentissage	0,400***	0,395***	0,395***
Génération 2004	-0,459***	-0,454***	-0,453***
Type de commune de résidence			
TGAUP (b)	Ref.	Ref.	Ref.
GAUS (b)	0,289***	0,301***	0,292***
CIPM (b)	0,378***	0,413***	0,405***
Département « périphérique » (c)			0,254**
Origine sociale des parents (ensemble)			
Couple d'origine favorisée (d)	0,299***		
Couple d'origine modeste (e)	-0,251***		
Couple d'origine moyenne (f)	Ref.		
Origine sociale du père et de la mère			
Père cadre (ref. ouvrier - employé)		0,465***	0,465***
Père profession intermédiaire		0,186***	0,186***
Père-profession indépendante		0,214***	0,214***
Père sans emploi ou inactif		0,263***	0,263***
Mère cadre (ref. ouvrière-employée)		0,276***	0,276***
Mère profession intermédiaire		0,155**	0,155**
Mère-profession indépendante		0,248***	0,248***
Mère sans emploi ou inactive		0,110***	0,110***
Variables de contexte départemental			
Potentiel d'offre dans le supérieur	-0,557***	-0,564***	-0,584***
Nombre de types de formation	-0,00500	-0,00664	0,0178
$\ln \sigma_u^2$	-1,230***	-1,220***	-1,275***
σ_u	0,541	0,543	0,529
Rho	0,0816	0,0823	0,0783
N	25088	25088	25088
Log de vraisemblance	-14322,2	-14264,5	-14262,6

* $p < 0,10$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$

Source : Enquêtes Génération 2004 et 2010, Céreq

Champ : jeunes diplômés du supérieur (hors docteurs), et ayant occupé au moins un emploi au cours des trois ans suivant leur fin d'études, hors DOM (483 000 jeunes).

(a): au sens d'un changement de département; (b) : respectivement, très grande aire urbaine (aire parisienne + les 16 principales aires urbaines de province; aires urbaines secondaires; communes isolées et petites ou moyennes. (c) : département périphérique = qui n'englobe ni une très grande aire urbaine ni n'est limitrophe d'un département qui en inclut; (d) : Père et mère cadres ou dans une profession libérale – et combinaison; (e): père et mère ouvriers ou employés - ou combinés; (f) : autres configurations que (d) et (e).

4.3 Les mobilités de retour : l'activation d'un capital social local ?

L'examen des conditions de la mobilité de retour conditionnellement à la réalisation d'une mobilité d'études (tableau 5) permet d'évaluer si les dimensions que l'on peut rapprocher de l'activation d'un capital social local sont à l'œuvre dans l'explication d'une partie des retours²². La significativité du coefficient de corrélation ρ entre les deux équations signifie que les deux mobilités sont liées, des caractéristiques inobservées influençant à la fois la mobilité d'études et la mobilité de retour.

Il s'agit ici d'explorer dans le sens de notre hypothèse 4 si les dimensions liées à l'usage de liens plus ou moins forts que l'on associe à la mobilisation d'un capital social local jouent dans le fait de revenir au département du bac. En distinguant la commune d'origine par catégorie de taille, il apparaît que la connaissance d'un salarié de l'entreprise grâce à la famille ou des amis, préalablement à l'embauche, est associée positivement à une mobilité de retour pour les bacheliers résidant dans une grande aire urbaine secondaire (GAUS) ou dans une commune isolée, petite ou moyenne (CIPM). Un test d'égalité des coefficients rejette l'égalité des effets au seuil de 5 % d'erreur pour CIPM et TGAU. En d'autres termes, ce mécanisme de recours aux liens forts pour accéder à l'emploi est particulièrement à l'œuvre dans les territoires « ruraux » et à l'écart des grandes aires urbaines, en accord avec l'hypothèse 4 et ne semble pas intervenir de manière significative dans les grands pôles urbains pour expliquer la mobilité de retour. De la même manière, avoir été informé de l'embauche par relation est une situation qui ne joue positivement que pour les résidents des communes isolées, petites ou moyennes.

Ces indicateurs, bien qu'assez frustes, laissent présumer que la mobilisation d'un capital social local au sens où ces formes de soutien pour l'accès à l'emploi le traduisent pourrait constituer un levier des mobilités de retour vers des espaces de « petits mondes » où les liens amicaux et familiaux ont toutes les chances de constituer des ressources à forte valeur ajoutée sur un périmètre local. Dans de grandes agglomérations où le capital social participe de réseaux plus ouverts, les effets de ces capitaux sont moins perceptibles et sans doute concurrencés par la mobilisation de capitaux sociaux plus objectivés *via* l'adhésion à un club, l'action militante, une responsabilité associative, etc.

Au regard de l'accès à l'emploi, une expérience de travail antérieure chez le même employeur constitue également un motif de retour dans le département d'origine, et ce, quelle que soit l'importance de la commune de résidence au bac. Par ailleurs, les jeunes revenus dans leur département d'origine au cours de leurs trois premières années de vie active vivent plus souvent chez leurs parents. La mobilité de retour peut ainsi s'expliquer par le soutien apporté par la famille permettant de réduire les coûts d'une recherche d'emploi ou d'abaisser le salaire de réserve du fait qu'une partie des coûts de subsistance (le logement et on peut le supposer, une partie des repas) sont mutualisés au sein de la famille. Ceci suggère que l'accès à l'emploi, assurant en principe

²² Nous nous appuyons ici uniquement sur la définition B de la mobilité d'études soit le seuil de 80 km, des estimations de la mobilité de retour à partir de la définition la plus restrictive de la mobilité d'études ne changent pas la teneur des liens observés.

une autonomisation financière, n'est pas incompatible avec le fait de partager, au moins pour un temps, le domicile parental surtout que les espaces les plus dynamiques en matière d'opportunités d'emplois sont souvent aussi les plus tendus au regard de la disponibilité et du prix des logements.

À un degré moindre, le retour dans son département d'origine s'accompagne pour certains d'une installation en couple, preuve que des liens affectifs peuvent intervenir dans les raisons du retour au département d'origine.

Si on quitte moins souvent la région parisienne pour faire des études supérieures, on y revient davantage que dans les autres grandes aires urbaines et que dans les autres types de communes, la modélisation confirmant les résultats de statistique descriptive. L'origine sociale des parents n'a pas d'incidence sur la mobilité de retour, signe qu'en cas de recours aux ressources économiques de la famille, la portée de celles-ci ne se limite pas à un périmètre local au contraire d'avantages en nature comme de cohabiter avec les parents.

Conformément à l'intuition, les diplômés du supérieur court ont plus de chances que les diplômés de master ou les diplômés d'écoles d'ingénieurs de réaliser une mobilité de retour. Non seulement leur mobilité a-t-elle toutes les chances d'être de plus courte distance (premiers cycles universitaires plus disséminés sur le territoire), mais ces jeunes s'éloignent moins longtemps que ceux qui effectuent un cursus long. Ils ont donc moins de raison de rompre avec des ressources sociales possiblement mises à distance pendant leurs études et disposent également d'un temps plus réduit pour renouveler ou étendre leur capital social durant leurs études via de nouveaux réseaux de relations comparativement à leurs condisciples engagés dans des cursus longs.

Au regard des variables contextuelles se référant à l'environnement économique du département dans lequel ils terminent leurs études supérieures, la densité d'emplois tend à retenir les jeunes sur place ou à les orienter vers une autre destination que leur département d'origine, confirmant que c'est une dimension importante de la phase de transition vers la vie adulte et professionnelle dans laquelle ils se trouvent. En revanche, la décision de mobilité de retour ne paraît pas sensible au taux de pauvreté dans le département ni au revenu annuel médian de ses résidents.

Tableau 5. Déterminants de la mobilité de retour

Mobilité de retour (a)	
Constante	-1,021***
Exp. prof. régulière pendant les études	-0,116***
À migré entre 6e et bac	-0,459***
Niveau de diplôme du supérieur	
Bac +2-3, santé-Social	0,313***
Bac + 2 ans: BTS, DUT	0,314***
Master 2 universitaire	Ref.
Licence ou maîtrise, master1	0,271***
Grande école de commerce	0,012 ns
Grande école d'ingénieurs	-0,168***

Origine sociale des parents (ensemble)

Couple d'origine favorisée (d)	-0,014 ns
Couple d'origine modeste (e)	0,022 ns
Couple d'origine moyenne (f)	Ref.

Mode de vie un mois après la fin des études

Vit chez les parents	0,807***
Vit en couple	0,185***
Vit seul	Ref.

Aire urbaine de la commune de résidence au bac (autres grandes aires urbaines en ref.)

Aire de Paris	0,568***
Une des 16 principales grandes aires urbaines de province	0,039 ns
Commune multipolarisée	0,088 ns
Petite ou moyenne aire	-0,006 ns
Commune isolée	0,053 ns

Variables d'interaction

Déjà travaillé chez l'employeur* TGAU (\$)	0,119**
Déjà travaillé chez employeur* GAUS (\$)	0,17***
Déjà travaillé chez employeur* CIPM (\$)	0,144**
Lien1* TGAU (b)	0,083 ns
Lien1* GAUS (b)	0,209***
Lien1* CIPM (b)	0,31***
Lien2* TGAU (c)	0,026 ns
Lien2* GAUS (c)	0,012 ns
Lien2* CIPM (c)	0,121*

Variables de contexte départemental

Densité d'emplois (département de fin d'études)	-0,00053***
Taux de pauvreté (d)	0,0069 ns
Revenu annuel médian par individu	ns

Mobilité d'études (définition B) (f)

Athrho (g)	0,216***
ρ (rho)	0,213
Log de vraisemblance	-20 810,5
N (mobilité de retour)	9 848
N	25 088

* $p < 0,10$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$

Source : Enquêtes Génération 2004 et 2010, Céreq

Champ : jeunes diplômés du supérieur (hors docteurs) et ayant occupé au moins un emploi au cours des trois ans suivant leur fin d'études, hors DOM (483 000 jeunes).

(a) Le modèle intègre en outre le sexe, la série du Bac, la mention au Bac, l'expérience d'un séjour à l'étranger de plus de 3 mois pendant ses études, un diplôme terminal obtenu par l'apprentissage, un ou les deux parents de nationalité étrangère. (\$) : voir les définitions au tableau 4.

(b) : Lien 1 : Connaissance d'un salarié de l'entreprise par des amis ou de la famille (dernier poste).

(c) : Lien 2 : Connaissance de l'embauche par relation (dernier poste).

(d) : Part des ménages dont le revenu est inférieur à 60 % de la médiane du revenu national.

(f) : L'équation de mobilité d'étude inclut en explicatives : le sexe, appartenir à la Génération 2004, l'expérience pendant les études, la mention au bac, la série du bac, la mobilité entre 6^e et bac, suivre une filière du supérieur par l'apprentissage, avoir un parent de nationalité étrangère, la profession du père, la profession de la mère, la catégorie d'aire urbaine au bac, habiter dans un département « périphérique », l'indicateur de potentiel d'offre du supérieur dans le département, le nombre de types de formation différents en son sein. Ces résultats non exposés confirment ceux obtenus dans le modèle multiniveau.

(g) Le test porte sur l'inverse de la tangente hyperbolique de ρ , soit : $1/2 \ln[(1 + \rho)/(1 - \rho)]$

5. Discussion

À l'aune du territoire métropolitain français, nous avons tenté d'en savoir plus sur les conditions du retour de diplômés du supérieur dans le département d'origine, posé comme étant celui où l'individu résidait au moment du bac. Notons d'abord que la majeure partie des étudiants ne reviennent pas dans leur département d'origine au cours de leurs trois premières années de vie active : moins de quatre sur dix parmi ceux qui ont effectué une mobilité d'études.

La littérature met souvent en avant les arguments économiques : on revient d'autant plus vers le territoire d'origine que celui-ci est dynamique en matière d'emplois, qu'il compte une part importante d'emplois qualifiés, que les salaires y sont supérieurs à la moyenne, etc. Et les départements qui enregistrent les plus hauts flux de mobilités de retour – départements de l'aire parisienne, départements frontaliers de l'est de la France – répondent bien à ces conditions. Mais d'autres travaux mettent en avant un attachement au territoire qui peut relever davantage de déterminants sociaux (Rerat, 2014*b*; Dahl et Sorenson, 2010), que l'on peut rapprocher de la mobilisation d'un capital social local susceptible de fournir appuis et ressources dans la phase de transition professionnelle et de passage à la vie adulte. Certaines mobilités de retour vers des villes moyennes peuvent se comprendre ainsi comme des stratégies délibérées pour permettre « d'associer des capitaux légitimes, mais peu distinctifs²³ à des ressources d'autochtonie et de les investir opportunément sur un territoire familier » (Guéraud, 2017, p. 64).

Au regard de la mobilité d'études vers et dans le supérieur, celle-ci est d'autant plus probable que le jeune a fait l'expérience d'une mobilité résidentielle pendant sa scolarité secondaire, qu'il a une origine sociale favorable et qu'il a eu de bons résultats au bac.

Compte tenu de l'inégale répartition des structures d'enseignement supérieur sur le territoire, certains départements voient un volume considérable de leurs bacheliers partir (parfois plus de 70 %) afin de poursuivre leurs études. Ces jeunes, dont les mobilités apparaissent contraintes par un déficit d'offre à proximité, semblent chercher à limiter leur distance de migration. Ce constat est en partie lié à leurs origines sociales globalement moins favorisées que pour les bacheliers des plus grandes aires urbaines, qui leur confèrent un accès moins aisé à des ressources économiques et culturelles suffisantes pour assumer une mobilité lointaine. D'autre part, limiter sa distance de mobilité permet de maintenir des possibilités de mobiliser un capital social local. Comme le montrent certaines études (Orange, 2009; Alpe et Barthes, 2014), choisir son orientation en fonction de ce que font ses pairs se retrouve souvent parmi les jeunes des classes populaires de milieu rural, leur permettant ainsi de prolonger des sociabilités construites au village. Avec les indicateurs indirects d'usage d'un capital social mobilisé ici, nous montrons que les jeunes des départements plus reculés et issus de communes isolées ou de petite taille semblent s'appuyer sur ces réseaux locaux de connaissances interpersonnelles pour leur permettre d'accéder à l'emploi. Cela ne signifie pas que la médiation de réseaux locaux n'intervient pas dans les grandes aires urbaines et les

²³ C'est-à-dire des capitaux scolaires qui ne correspondent pas aux formes les plus distinctives de celui-ci à l'image des diplômes sélectifs de grandes écoles.

départements les plus densément peuplés, mais qu'elle opère à un degré moindre ou qu'elle est masquée par d'autres facteurs objectifs renvoyant à des ressources économiques, d'infrastructures, des aménités environnementales, etc. qui pèsent davantage dans les motifs du retour.

Une fraction des mobilités de retour s'explique aussi du fait que pour certains diplômés, elles corrigent une dissonance profonde liée à l'arbitrage consenti à la fin des études secondaires en faveur de la mobilité d'études. Confronté au souhait de ne pas obérer ses chances d'obtenir un diplôme d'enseignement supérieur et la volonté de rester « au pays », le jeune fait le choix de partir tout en réduisant si possible le temps de l'absence « au territoire d'ancrage » (d'où des poursuites d'études moins ambitieuses) et l'éloignement (d'où des distances de migration plus courtes). La proximité de caractéristiques socio-éducatives entre ceux partis pour revenir et ceux restés dans leur département d'origine laisse présumer des mécanismes de cet ordre.

Cette approche statistique des liens entre retour au département du baccalauréat et usage d'un capital social demanderait à être approfondie. Les données ne nous ont pas permis d'explorer l'opposition entre l'usage d'un capital social local pour ceux qui reviennent dans leur département d'origine et leur commune de socialisation situés à l'écart des flux migratoires et dans lesquelles le capital d'autochtonie est la condition d'accès à des capitaux économiques et symboliques, et un capital social plus « général » basé sur l'appartenance à des réseaux ouverts sur l'extérieur et dont la portée serait moins rattachée à un périmètre géographique donné. Pour ce faire, il faudrait notamment pouvoir faire expliciter par les jeunes les motifs de leur retour, l'existence et l'influence « d'autrui significatifs » au fondement de leur capital social. De la même manière, il faudrait pouvoir tester, en suivant Bourdieu, l'usage des ressources liées à l'interconnaissance en distinction de celles issues de l'interreconnaissance lorsque c'est une appartenance commune ou l'adhésion à un enjeu fédérateur qui soutient la possibilité de circulation et de transmission des ressources économiques, sociales et symboliques parmi les membres – voir Deschenaux et Laflamme (2009) pour une tentative en ce sens. Seule des enquêtes *ad hoc* donnant à voir le réseau familial et sa localisation et permettant de recenser les réseaux d'appartenance et de sociabilité et leurs périmètres seraient de nature à servir une meilleure compréhension des parcours et des décisions de mobilité des jeunes dans leurs transitions vers les études supérieures puis vers l'emploi.

Annexe 1

La structure générale du modèle probit bivarié avec sélection est la suivante où Y_{me}^* et Y_{mr}^* sont deux variables latentes respectivement de la décision de mobilité pour poursuivre ses études dans le supérieur et de mobilité de retour (dans la phase d'insertion) :

$$Y_{mr}^* = X_{mr}'\beta_{mr} + \varepsilon_{mr} \text{ avec } Y_{mr} = 1 \text{ si } Y_{mr}^* > 0 \text{ et } Y_{me}^* > 0 \text{ et } 0 \text{ sinon}$$

$$Y_{me}^{select} = Y_{me}^* = X_{me}'\beta_{me} + \varepsilon_{me} \text{ avec } Y_{me} = 1 \text{ si } Y_{me}^* > 0 \text{ et } 0 \text{ sinon}$$

$[\varepsilon_{mr}, \varepsilon_{me}] \sim \text{Normale bivariée}[0,0,1,1,\rho]$

$\text{Corr}(\varepsilon_{mr}, \varepsilon_{me}) = \rho$

Si $\rho \neq 0$, alors estimer le système de deux équations par deux modèles probit univariés est incorrect. L'estimation par le maximum de vraisemblance conduit à des estimations consistantes et asymptotiquement efficaces pour l'ensemble des paramètres.

Bibliographie

- Alpe, Y. et A. Barthes (2014). Les élèves ruraux face à la stigmatisation des territoires, *Agora débats/jeunesse*, 3 (68), 7-23.
- Aunis, E., J. Benet, A. Mège et I. Prat (2016). *Le capital d'autochtonie, un concept pour (re)penser les rapports sociaux ?* In E. Aunis, J. Benet, A. Mège et I. Prat (dir.), *Les territoires de l'autochtonie* (p. 9-20). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Béjean, S. et B. Monthubert, (2015). *Pour une société apprenante. Propositions pour une stratégie nationale de l'enseignement supérieur*. Rapport pour le ministère de l'Éducation nationale.
- Belot, M. et J. Ermisch (2009). Friendship ties and geographical mobility: evidence from Great-Britain, *Journal of the Royal Statistical Society Series A*, 172 (2), 427-442.
- Berlioux, S. et E. Maillard (2019). *Les invisibles de la république*. Paris : Robert Laffont.
- Bernela, S et L. Bonnal (2017). Réformes territoriales et cohérence des systèmes régionaux d'enseignement supérieur : une approche par les mobilités de formation et d'insertion. Colloque de l'Association de science régionale de langue française et de la section grecque de l'European Regional Science Association (ERSA), Athènes, 5-7 juillet.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social : notes provisoires, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 2-3.
- Bourdieu, P. (1986). The forms of capital. In J. Richardson (dir.), *Handbook of theory and research for the Sociology of Education* (p. 241-258). Westport, CT: Greenwood.
- Bourdieu, P. (2015). *Sociologie générale. Vol. 1 : Cours au collège de France (1981-1983)*, Paris : Éditions du Seuil, coll. Raisons d'agir.
- Bourdieu, P. (2016). *Sociologie générale. Vol. 2 : Cours au collège de France (1983-1986)*, Paris : Éditions du Seuil, coll. Raisons d'agir.
- Brutel, C. (2010). Jeunes et territoires. L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité. *Insee Première*, 1275, janvier.
- Brutel, C. et D. Levy (2011). Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010, *Insee Première*, 1374.
- Coleman, J. (1988). Social capital in the creation of human capital, *American Journal of Sociology*, 94, 95-120.

- Courgeau, D. (2004). *Du groupe à l'individu. Synthèse Multiniveau*. Paris : Éditions de l'Institut national d'études démographiques (INED).
- Dahl, M. S. et O. Sorenson (2010). The social attachment to place, *Social Forces*, 89 (2), 633-658.
- David, Q., A. Janiak et E. Wasmer (2010). Local social capital and geographical mobility, *Journal of Urban Economics*, 68 (2), 191-204.
- Deschenaux, F. et C. Laflamme (2009). Réseau social et capital social : une distinction conceptuelle nécessaire illustrée à l'aide d'une enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes Québécois, *SociologieS*, Théories et recherche. En ligne : <https://journals.openedition.org/sociologies/2902>
- Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP) (2009). Les orientations post-baccalauréat, Évolution de 2000 à 2007, *Note d'information*, 09.15, juin.
- Dupray, A. et C. Gasquet (2004). L'empreinte du contexte régional sur l'insertion professionnelle des jeunes, *Formation Emploi*, 87 (1), 29-44.
- Eyméoud J.-B. et E. Wasmer (2016), *Vers une société de mobilité. Les jeunes, l'emploi et le logement*. Paris : Les Presses de Sciences Po.
- Fabre, J. et E. Pawlowski (2019). Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effet de la géographie et de l'offre de formation, *Insee Première*, 1727, janvier.
- Forsé, M. (1997). Capital social et emploi, *L'Année sociologique*, 47 (1), 143-181.
- Forsé, M. (2001). Rôle spécifique et croissance du capital social, *Revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)*, 1 (76), 189-216.
- Franck, B., J.-P. Guironnet et R. F. Owen (2017). Déterminants, rendements et flux monétaires engendrés par la mobilité des diplômés du supérieur : vers une segmentation du dynamisme régional ? *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2, 207-238.
- Franzen, A. et D. Hangartner (2006). Social networks and labour market outcomes: the non-monetary benefits of social capital, *European Sociological Review*, 22 (4), 353-363.
- Garneau, S. (2003). La mobilité géographique des jeunes au Québec : la signification du territoire, *Recherches sociographiques*, 44 (1), 93-112.
- Glaeser E. L., D. Laibson et B. Sacerdote (2002). An economic approach to social capital, *The Economic Journal*, 112 (483), 437-458.
- Granovetter, M. (1974), *Getting a job: a study of contacts and careers*. Chicago : University of Chicago Press.
- Guérait, E. (2017). Mobiliser ses capitaux d'un espace à l'autre. Le *retour qualifié* dans les villes moyennes, *Espaces et Sociétés*, 1-2 (168-169), 51-68.

- Guyon, N. et E. Huillery (2014). Choix d'orientation et origine sociale : mesurer et comprendre l'autocensure scolaire, Rapport SciencesPo. Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP), décembre.
- Hazel, C. (2007). Higher education and spatial (im)mobility: nontraditional students and living at home, *Environment and Planning A: Economy and Space*, 39 (10), 2445-2463.
- Hellerstein, J, M. McInerney et D. Neumark (2011). Neighbors and Coworkers: The importance of Residential Labor Market Networks, *Journal of Labor Economics*, 29 (4), 659-695.
- Hinton, D. (2011). 'Wales is my home': higher education aspirations and student mobilities in Wales, *Children's Geographies*, 9 (1), 23-34.
- Ichou, M. (2018). *Les enfants d'immigrés à l'école. Inégalités scolaires, du primaire à l'enseignement supérieur*. Paris : Presses universitaires de France.
- Julien, P., J. Laganier et J. Pougard (2001). Les études supérieures : un motif de migration, Insee Première, Institut national de la statistique et des études économiques, 813.
- Lainé, F. (2017). Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ? France Stratégie, *La note d'analyse*, 53, février.
- Lenoir, R. (2016). Capital social et habitus mondain. Formes et états du capital social chez Pierre Bourdieu, *Sociologie*, 7 (3), 281-300.
- Lizé, L. et G. Rieucau (2018). S'insérer dans une entreprise où l'on travaillait pendant ses études, *Formation Emploi*, 1 (141), 153-173.
- Maroy, C. et M. Van Campenhout (2010). Démocratisation ségrégative de l'enseignement supérieur en Belgique francophone : le poids de l'autosélection et des familles, *Éducation et sociétés*, 2 (26), 89-106.
- Niedomysl, N. et J. Amcoff (2011). Why return migrants return: survey evidence on motives for internal return migration in Sweden, *Population, Space and Place*, 17 (5), 656-673.
- Orange, S. (2009). Un "petit supérieur" : pratiques d'orientation en section de technicien supérieur. *Revue française de pédagogie*, 167, 37-45.
- Patulny, R. V. et G. L. H. Svendsen (2007). Exploring the social capital grid: bonding, bridging, qualitative, quantitative, *International Journal of Sociology and Social Policy*, 27 (1-2), 32-51.
- Payet, J.-P. (2017). *Écoles et familles. Une approche sociologique*. Bruxelles : De Boeck.
- Perret, C. (2007). Quitter sa région pour entrer à l'université : quels sont les facteurs explicatifs de la mobilité géographique des bacheliers ? *L'Orient scolaire et professionnelle*, 36 (3), 1-34.

- Perret, C. (2008). Les régions françaises face aux migrations des diplômés de l'enseignement supérieur entrant sur le marché du travail, *Annales de géographie*, 4 (662), 62-84.
- Portes, A. (1998). Social Capital: its origins and applications in modern sociology, *Annual Review of Sociology*, 24, 1-24.
- Raudenbush, S. W. et A. S. Bryk (2002). *Hierarchical linear Models* (2^e éd.). London : Sage publications.
- Renahy, N. (2010). Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usage d'une notion. *Regards sociologiques*, 40, 9-26.
- Rerat, P. (2014a). The selective migration of young graduates: Which of them return to their home region and which do not? *Journal of Rural Studies*, 35, 123-132.
- Rerat, P. (2014b). Highly qualified rural youth: why do young graduates return to their home region? *Children's Geographies*, 12 (1), 70-86.
- Retière, J.-N. (2003). Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire. *Politix*, 16 (63), 121-143.
- Rosvall, P.-A., M. Rönnlund et M. Johansson (2018). Young people's career choices in Swedish rural contexts: Schools' social codes, migration and resources, *Journal of Rural Studies*, 60, 43-51.
- Van de Ven, W. P. M. M. et B. M. S. Van Praag. (1981). The demand for deductibles in private health insurance: A probit model with sample selection, *Journal of Econometrics*, 17 (2), 229-252.
- Vignale, M. (2016). Mobilités interrégionales de jeunes diplômés du supérieur : qui forme pour qui ? *Céreq BREF*, 347, juin.
- Wagner, A.-C. (2007). Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures, *Regards sociologiques*, 40, 89-98.